

# Prévenir les risques liés aux activités physiques (PRAP)

Formation courte



## Pour qui ?

- Salariés des entreprises, organismes ou toute autre institution relevant du régime général de la Sécurité sociale ou hors champ d'application du régime général souhaitant acquérir ce certificat.

## Objectifs

- Identifier les différents enjeux humains de la prévention des risques
- Appréhender les notions d'accident du travail et de maladie professionnelle
- Identifier les différents enjeux réglementaires de la prévention des risques
- Appréhender la notion de situation de travail : définir les notions de risque, de danger
- Identifier les différentes atteintes de l'appareil loco -moteur et du mécanisme de la vision et leurs conséquences sur la santé
- Comprendre les phénomènes d'apparition des TMS
- Proposer des pistes d'amélioration de sa situation de travail
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pour la manutention manuelle.

## Contenu

- La prévention des risques professionnels au sein de la structure
- Définition et statistiques des notions AT et MP
- La déclaration d'accidents de travail et ses conséquences
- Le coût financier des TMS (coûts directs et indirects)
- Les obligations du chef d'entreprise et des salariés
- Les principes généraux de la prévention des risques
- Le document unique de prévention des risques professionnels (DUERP)
- Définition du risque et du danger
- Le schéma d'apparition du risque
- Le squelette, les articulations, les muscles, les tendons
- Rappel des principes généraux de prévention
- Principes de base d'aménagement de poste de travail
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort. Exercices pratiques

## Méthodes pédagogiques

---

- Magistrale : exposés de contenus
- Démonstrative : réalisation des gestes.
- Interactivité des séances : échanges entre les différents participants.
- Participative : mise en situations concrètes par intervention dans différentes situations d'accidents simulées tout au long de la formation.

### Validé par :

La délivrance du certificat PRAP et le cas échéant, la formation est validée par une attestation de compétences

## Informations pratiques

---

### Durée

2 jours

### Dates

Toutes périodes

### Financement

Possibilité de financement selon le statut du candidat : nous contacter pour le financement

### Lieux :

CFPPA ou site de l'entreprise



---

Pour toute information complémentaire,  
veuillez prendre contact avec le CFPPA de Contamine sur Arve :

Tél : 04.50.03.91.03

Mail: [cfppa.contamine@educagri.fr](mailto:cfppa.contamine@educagri.fr)

150 Route de la Mairie – 74130 Contamine-sur-Arve  
site web : [www.epl.contamine.educagri.fr](http://www.epl.contamine.educagri.fr)

